



Berset Christel, Garghentini Python Giovanna

Prix à l'innovation du canton de Fribourg : une opportunité à saisir pour renforcer l'économie durable ?

Cosignataires : 0

Date de dépôt : 15.10.20

DEE

Dépôt

La 15^{ème} édition du Prix à l'innovation 2020-2021 du canton de Fribourg, mise en lumière dans *La Liberté* du 10 octobre dernier, se trouve dans sa dernière ligne droite. En tout, 38 entreprises ont fait acte de candidature, ce qui, dans l'actuel contexte de COVID-19, est un signal très positif. Les vainqueurs seront connus au soir du 11 novembre.

Actuellement le prix « Entreprise » est doté d'un montant de 10 000 francs, le prix « Start-Up » est doté d'un montant de 30 000 francs, tandis que pour soutenir la lutte contre le changement climatique et protéger notre environnement, une simple mention « Economie durable » est attribuée avec un montant de 6000 francs.

A l'heure où nous devons résolument prendre le virage serré du développement durable, les signataires posent les questions suivantes au Conseil d'Etat, en particulier à la Direction de l'économie et de l'emploi (DEE) :

1. Pour quelles raisons, la DEE a-t-elle fait ce choix dans la répartition actuelle des moyens pour l'attribution de ces trois prix ?
2. La DEE voit-elle la nécessité d'encourager les entreprises fribourgeoises, grâce à ce Prix à l'innovation, à opérer le virage du développement durable ?
3. La DEE pourrait-elle envisager pour la prochaine édition, d'octroyer un véritable « Prix de l'économie durable » et, par conséquent, d'intervertir les montants déjà octroyés ? Dans cette perspective, un prix de 10 000 francs serait attribué aux entreprises qui s'engagent rigoureusement en faveur de la durabilité, alors qu'un montant de 6000 francs serait attribué au « Prix Entreprise » qui récompense l'innovation, mais sans autres considérations environnementales.
4. Afin de motiver de manière plus déterminante l'économie fribourgeoise à s'engager en faveur du développement durable, le Conseil d'Etat serait-il favorable à augmenter à l'avenir le montant global attribué à ce « Prix à l'innovation » de manière, soit à augmenter le montant du futur éventuel « Prix de l'économie durable », soit à pouvoir récompenser, non pas une seule, mais plusieurs entreprises durables de notre canton ?